cfa SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE
Centre Val de Loire SMS

FICHE FORMATION DE INFIRMIER 3 ans NIVEAU 6 – RNCP8940

OBLIGATION VALIDATION DES SEMESTRES PRECEDENTS

La formation Infirmier prévoit 2100 H de formation théorique sur les 3 ans

1. REFERENTIEL

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

2. REPARTITION DE L'ALTERNANCE

	Formation théorique	Formation pratique – STAGE
1ère année	875h – 25 semaines de cours	Semestre 1 : 5 semaines de stage Semestre 2 : 10 semaines de stage
2ème année	700h - 20 semaines de cours	Semestre 3 : 10 semaines de stage Semestre 4 : 10 semaines de stage
3ème année	525 h - 15 semaines de cours	Semestre 5 : 10 semaines de stage Semestre 6 : 15 semaines de stage
Parcours 3 ans	2100 h de cours	2100 h - 60 semaines de stage

Les stages pourront avoir lieu en dehors du lieu d'emploi (en fonction de l'adéquation entre le référentiel de compétences et le lieu d'emploi)

En dehors de ses périodes de stage, l'apprenti peut travailler en tant qu'aide-soignant 2 semaines à Noel, 1 semaine à Pâques ainsi que les 2 mois d'été.

3. CAPACITES A ACQUERIR AVEC LA CERTIFICATION VISEE

Formation pratique auprès d'un infirmier diplômé d'Etat qui devra être présent sur l'ensemble des stages.

4. MODALITES DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT

Cette formation par la voie de l'apprentissage repose sur la pédagogie de l'alternance. Chaque centre de formation partenaire met à disposition les moyens pédagogiques

nécessaires au bon déroulement de la formation en distanciel ou présentiel. (Supports pédagogiques, plateforme numérique, locaux adaptés...etc.)

- 1 entretien d'installation entre le CFA et le Maitre d'apprentissage dans le premier trimestre
- 1 entretien entre le CFA et l'apprenti-e en début de contrat d'apprentissage
- 1 PORTFOLIO prévu dans le référentiel permettant les échanges concernant les évaluations des compétences de l'apprenti sur son lieu de stage
- Livret d'apprentissage permettant les échanges entre le Maitre d'apprentissage, les formateurs, l'apprenti et le CFA
- 1 visite effectuée par le formateur sur le lieu d'emploi

5. CONTENU – COMPETENCES A ACQUERIR

6. CERTIFICATION

Semestre 1 :
UE 1.1 : Psychologie, sociologie, anthropologie
UE 1.3 : Législation, éthique, déontologie
UE 2.1 : Infectiologie / Hygiène / Biologie fondamentale
UE 2.11 : Pharmacologie et thérapeutiques
UE 2.2 : Cycles de la vie et grandes fonctions
UE 2.4 : Processus traumatiques
UE 3.1 : Raisonnement et démarche clinique infirmière
UE 4.1 : Soins de confort et de bien-être
UE 5.1 : Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens
Semestre 2 :
UE 1.1 : Psychologie, sociologie, anthropologie
UE 1.2 : Santé publique et économie de la santé
UE 2.3 : Santé, maladie, handicap, accidents de la vie
UE 2.6 : Processus psychopathologiques
UE 3.1 : Raisonnement et démarche clinique infirmière
UE 3.2 : Projet de soins infirmiers
UE 4.2 : Soins relationnels
UE 4.3 : Soins d'urgence
UE 4.4 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical
UE 4.5 : Soins infirmiers et gestion des risques
UE 5.2 : Evaluation d'une situation clinique
Semestre 3
UE 1.2 : Santé publique et économie de la santé
UE 2.5 : Processus inflammatoires et infectieux
UE 2.8 : Processus obstructifs
UE 2.11 : Pharmacologie et thérapeutiques
UE 3.2 : Projet de soins infirmiers
UE 3.3 : Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionalité
UE 4.2 : Soins relationnels
UE 4.6 : Soins éducatifs et préventifs

UE 5.3 : Communication et conduite de projet
UE 6.2 : Anglais

Semestre 4
UE 1.3: Législation, éthique, déontologie
UE 2.7 : Défaillances organiques et processus dégénératifs
UE 3.4 : Initiation à la démarche de recherche
UE 3.5 : Encadrement des professionnels de soins
UE 4.3 : Soins d'urgence
UE 4.4 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical
UE 4.5 : Soins infirmiers et gestion des risques
UE 4.6 : Soins éducatifs et préventifs
UE 6.2 : Anglais
UE 5.4 : Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires
UE 4.3 : Soins d'urgence
UE 6.2 : Anglais

Semestre 5
UE 2.6 : Processus psychopathologiques
UE 2.9 : Processus tumoraux
UE 2.11 : Pharmacologie et thérapeutiques
UE 3.3 : Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionalité
UE 4.2 : Soins relationnels
UE 4.4 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical
UE 4.7 : Soins palliatifs et de fin de vie
UE 5.5 : Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins
UE 5.7 : Optionnelle / Précisez :
UE 6.2 : Anglais

Semestre 6
UE 3.4 : Initiation à la démarche de recherche
UE 4.8 : Qualité des soins, évaluation des pratiques
UE 5.6 : Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles
UE 5.7 : Optionnelle / Précisez :
UE 6.2 : Anglais

Chaque compétence s'obtient de façon cumulée :

- Par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence
- Par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence évalués lors des stages
- Par la validation des actes, activités et techniques de soins évalués soit en stage, soit en institut de formation.

Référentiel de compétence sur les 3 années

1- Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmiers ;
2- Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers ;
3- Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens ;
4- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique ;
5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs ;
6- Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins ;
7- Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle ;
8- Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques ;
9- Organiser et coordonner des interventions soignantes ;
10- Informer et former des professionnels et des personnes en formation.

7. METHODES PEDAGOGIQUES

Moyens humains

1 directeur, un adjoint de direction

1 coordinateur responsable de la formation et des formateurs Cadres de santé et des intervenants ponctuels spécialistes de leur domaine de compétences

Moyens techniques

Les locaux sont composés de bureaux pour l'équipe pédagogique et administrative

- Salles de cours ainsi qu'une salle informatique
- Salles de pratique avec matériels techniques et mannequins de simulation
- Photocopieur et l'ensemble des matériels informatiques dédiés aux apprenants

- Plateforme pédagogique numérique
- Les salles de cours sont équipées chacune d'1 ordinateur, d'1 vidéoprojecteur fixe ou portable.
- Un centre de documentation qui met à la disposition des étudiants un fonds documentaire actualisé

Méthodes pédagogiques :

La formation théorique de déroule sous la forme de cours magistraux, travaux dirigés et travail personnel guidé.
La formation clinique sous forme de stages
Le travail personnel complémentaire est estimé à 300 heures par an (à la charge des élèves).

8. DISPENSES ALLEGEMENT DE FORMATION

Pas d'allègement